

# BULLETIN MUNICIPAL AVRIL 2017

## Sommaire

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Le mot du maire ...             | 2  |
| Infos pratiques ...             | 3  |
| Horaires de la mairie           | 3  |
| Horaires de l'agence postale    | 3  |
| Etat civil ...                  | 4  |
| Horaires de la bibliothèque     | 4  |
| Horaires de la déchetterie      | 4  |
| Assainissement ...              | 6  |
| Centre de loisirs ...           | 9  |
| Temps d'activités périscolaires | 9  |
| La bibliothèque ...             | 9  |
| Ccas ...                        | 10 |
| La maison pour tous ...         | 11 |
| Concours ...                    | 12 |
| Le Panoramic ...                | 12 |
| La Horse ...                    | 13 |
| Le Pif ...                      | 14 |
| La tawa ...                     | 14 |





## Le mot du maire ...

Bonjour à tous,  
Lors des six premiers mois de l'année 2017 nous avons deux rendez vous essentiels pour notre avenir. Tout d'abord

l'élection d'un nouveau président et ensuite le renouvellement de l'Assemblée Nationale. Ces dernières semaines nous sommes submergés d'informations qui alimentent les conversations de chacun. De tout ce tumulte émerge un sentiment d'incompréhension, de lassitude et de rejet. Malgré tout, nous avons la possibilité de nous exprimer en déposant dans les urnes un bulletin de vote. Nous devons consacrer quelques minutes à ce geste citoyen. Il le faut pour aujourd'hui et surtout pour demain afin de préparer l'avenir de nos jeunes.

Ces périodes d'élections semblent mettre en sommeil la vie Communale, mais celle-ci continue.

Tout d'abord, la population communale vient en ce début d'année 2017, de franchir la barre des 1000 habitants. Nous sommes depuis le 1er Janvier : 1009 Planfoyards. Ce palier nous impose, dès le premier tour des élections présidentielles de demander à chaque électeur de se présenter avec une pièce d'identité, ce qui n'était pas obligatoire précédemment.

Comme l'an passé, l'hiver s'est écoulé sans trop de neige. Il y a bien sûr toujours des périodes où il n'est pas facile de juger si la route est glissante ou pas. Ce sont toujours des appréciations personnelles qui ne feront jamais l'unanimité. Je vous engage donc à redoubler de prudence et réduire votre vitesse lors de ces épisodes climatiques incertains.

Le Conseil Municipal a approuvé le PLU le 27 mars et celui-ci devrait être opposable début Mai 2017. Le budget pour l'année 2017 a été voté le 10 Avril. L'ensemble des budgets est consultable en Mairie, ou transmissible par voie informatique. Les dotations de l'état sont comme l'an passé en baisse. Le budget communal est ainsi amputé d'environ 11.000€ et nous impose de réduire nos dépenses.

L'extension de l'école est maintenant terminée, la nouvelle salle de classe est opérationnelle depuis la rentrée de septembre. La salle périscolaire est réceptionnée, il reste quelques retouches à faire. Nous allons emménager au plus tôt et le centre aéré de cet été pourra bénéficier de ce nouveau local. Tous ces travaux ont bien sûr gênés le fonctionnement des cours et le confort des enfants et enseignants, mais ces soucis font partie du passé. La clôture de la cour devrait être réalisée pendant la période estivale.

La commune a signé une convention avec l'agence de l'eau Loire Bretagne pour permettre d'obtenir une aide aux personnes possédant un assainissement non collectif avec obligation de réaliser des travaux urgents. Une réunion publique sera organisée afin de présenter le mode opératoire pour bénéficier de ce financement.

Nous avons connus ces derniers mois une recrudescence des cambriolages, le Major Desprès de la Gendarmerie de Saint Genest Malifaux viendra nous présenter quelques règles à mettre en oeuvre afin de limiter ce genre d'incivilités. Cette réunion se tiendra le 12 Mai à 20h00 dans la salle communale.

Dans le cadre de la vie quotidienne du village, je constate que rien n'a changé. La vitesse est toujours excessive dans le bourg et sur les routes communales. Je rappelle, comme je le fais inlassablement, depuis 3 ans, que les limitations de vitesse doivent être respectées, 30 km/h dans le bourg, et 50 km/h sur les autres voies. Les routes du Guizay et de Fisse-magne sont des voies à fort trafic et la cohabitation entre les piétons, les cyclistes, les automobiles et les engins agricoles est très compliquée.

Ensuite le respect du voisinage contribue à la qualité de vie de chacun. Il est demandé ne pas utiliser tondeuses, tronçonneuses, ou tout outil bruyant les dimanches et jours fériés. Les propriétaires de chiens sont aussi responsables des troubles que



ceux-ci génèrent.

Efforçons nous, chacun, d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collectif pour profiter quotidiennement de la chance que nous avons de vivre hors du stress des grandes villes.

Maintenant que les beaux jours arrivent, je vous in-

vite à ne pas manquer les rendez-vous de cet été, notamment La Tawa à Planfoy ainsi que toutes les activités culturelles et sportives proposées par toutes les communes du Pilat.

**Jean-François LOUISON**

## *Infos pratiques ...*

### *Horaires de la mairie*



#### **Mairie de Planfoy**

1 square Henri de Rochetaillée  
42660 PLANFOY

**Tél. :** 04 77 51 40 69

**Courriel :** [mairiedeplanfoy@orange.fr](mailto:mairiedeplanfoy@orange.fr)

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en en faisant la demande à la mairie.

#### **Horaires d'ouverture du secrétariat :**

| Lundi         | Mardi         | Mercredi      | Jeudi         | Vendredi       | Samedi         |
|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| 9h00<br>12h00 | 9h00<br>12h00 | 9h00<br>12h00 | 9h00<br>12h00 | 9h00<br>12h00  | 10h00<br>12h00 |
|               |               |               |               | 14h00<br>17h00 |                |

**Permanences de Mr le Maire :** sur rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi matin.

Mr le Maire, les adjoints et les conseillers peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

### *Horaires de l'agence postale*

**Tél. :** 04 77 51 40 05

| Lundi         | Mardi         | Mercredi       | Jeudi         | Vendredi      | Samedi        |
|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
| 8h30<br>11h30 | 8h30<br>11h30 |                | 8h30<br>11h30 | 8h30<br>11h30 | 8h30<br>11h30 |
|               |               | 16h00<br>18h00 |               |               |               |





# Horaires de la bibliothèque

Tél. : 09 75 25 14 37

Courriel : bibliothequedeplanfoy@orange.fr

| Lundi          | Mardi | Mercredi       | Jeudi | Vendredi       | Samedi         |
|----------------|-------|----------------|-------|----------------|----------------|
|                |       |                |       |                | 10h00<br>12h00 |
| 16h30<br>18h30 |       | 16h30<br>18h30 |       | 16h30<br>18h30 |                |

**Pendant les vacances de printemps** (du 16 avril au 2 mai)

la bibliothèque sera ouverte deux fois par semaine soit :

le mercredi de 16h30 à 18h30

et le samedi de 10h à 12h.

# Horaires de la déchetterie

Tél : 04 77 51 47 91

Adresse : «Le Pré» - 42660 Saint-Genest Malifaux

| Lundi          | Mardi | Mercredi       | Jeudi | Vendredi       | Samedi         |
|----------------|-------|----------------|-------|----------------|----------------|
|                |       | 10h00<br>12h00 |       |                | 10h00<br>12h00 |
| 14h00<br>18h00 |       | 14h00<br>18h00 |       | 14h00<br>18h00 | 14h00<br>18h00 |

## Etat civil ...

### Mariage :

Yvan RAMOND et Emilie SORNIN  
Andrew PHILLIPS et Laure DIPOKO

le 10 décembre 2016  
le 25 mars 2017

### Naissance:

Victoire DUCHAND  
Tom-Elie TADDEI  
Arthur JONNET  
Timéo FAYARD  
Apolline RAMOND

le 29 septembre 2016  
le 11 novembre 2016  
le 7 février 2017  
le 11 février 2017  
le 1er avril 2017

### Décès :

PEYROT Jean  
GEORJON Marie Hélène épouse RAMOND  
SOULAS Robert  
FREYCON Marie veuve GRANJON

le 8 octobre 2016  
le 23 octobre 2016  
le 11 novembre 2016  
le 26 février 2017



## PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2017

les dates des prochaines élections

### PRÉSIDENTIELLE :

Le premier tour à l'élection de la Présidence de la République se déroulera le dimanche **23 avril 2017** et le second tour le dimanche **7 mai 2017**.

Le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 19 h (heures légales locales).

Décret publié au Journal officiel du 24 février 2017.

### LÉGISLATIVES :

Les élections législatives sont prévues les dimanches **11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

## BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans doivent obligatoirement, dans le mois de leur seizième anniversaire, se présenter à la Mairie munis du livret de famille pour se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Cette attestation vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire et pour votre inscription aux examens.

Pour ceux qui n'auront pas effectué la démarche en temps voulu, ils peuvent venir régulariser leur situation en Mairie.

## CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

À partir du 21 mars 2017, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) seront désormais déposées dans l'une des Mairies équipées d'un dispositif de recueil : Bourg-Ar- gental, Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Saint-Chamond, Saint-Étienne, etc.

Vous pourrez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité.

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre Mairie.

Formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> :

- Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des Mairies de la Loire mises à disposition sur le site de la Préfecture de la Loire ([www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr)).
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la Mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande.



# Assainissement ...

## Zonage pluvial

Dans le cadre de la révision du PLU, la commune a souhaité engager une réflexion concernant la gestion des eaux pluviales sur son territoire. Cette étude confiée au BE Réalité Environnement a permis l'élaboration d'un zonage des eaux pluviales. Ce document, qui sera annexé au PLU, est obligatoire au titre du SAGE Loire en Rhône Alpes. Il a été soumis à enquête publique et approuvé en Conseil Municipal en décembre 2016.

L'étude a permis de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique et hydraulique du territoire, mais aussi de pointer les dysfonctionnements liés aux écoulements des eaux pluviales.

La Mairie a déjà mis en œuvre des travaux permettant d'améliorer la gestion des eaux pluviales devant les services techniques, à l'Ecole Publique par exemple. D'autres aménagements sont à prévoir, notamment au niveau de l'impasse des Petits Murs ou du Lotissement des Lucioles (problème d'accès la noue d'infiltration). Nous rappelons ici qu'à l'échelle individuelle, les propriétaires doivent se connecter au réseau d'eaux pluviales s'il existe. A défaut, ces eaux doivent être drainées sur leur terrain. En aucun cas, les eaux pluviales (toit, drainage) ne doivent rejoindre le réseau d'assainissement collectif. En effet, ces eaux parasites (dites claires) se retrouvent collectées vers la STEP (STation D'EPuration des eaux usées), ce qui perturbe son fonctionnement.

Nous vous demandons de vérifier ce point dans vos habitations. En cas de doutes vous pouvez contacter la Mairie pour avis.

## STEP

Les employés municipaux en charge de l'entretien de la Step déplorent une fois encore trouver dans le dégrilleur (qui filtre les eaux usées avant leur traitement) des objets qui ne doivent pas s'y trouver : lingettes, tampons ...

Nous vous demandons d'être vigilants à ce sujet, pour le bon fonctionnement de la station et par respect pour les employés municipaux.



### **Halte aux lingettes dans les toilettes ! Je ne jette pas « tout à l'égout ».**

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse ou faire notre vaisselle. Une fois salies, ces « eaux usées » s'évacuent dans des canalisations mises en place spécialement pour leur transport. Les eaux usées s'écoulent gravitairement sur de longues portions, mais il est souvent nécessaire de les « relever » grâce à des pompes.

Arrivées dans la station d'épuration, les eaux usées subissent différents traitements puis elles sont rejetées, épurées, dans le milieu naturel.



Pas de lingettes dans les WC !

Jetées dans les wc, les lingettes, comme tout autre déchet solide (protections hygiéniques, tampons, couches...) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration :

Lorsqu'elles arrivent en entrée des stations, elles se coincent dans les grilles, bouchent les pompes, et perturbent le fonctionnement de la station.

Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remontent alors dans les maisons ou s'écoulent par les regards directement dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Ces recommandations sont aussi valables pour les cotons-tiges, les préservatifs usagés ou les petits emballages plastiques.

## SECURITE

Devant la recrudescence des cambriolages sur les communes du canton, la gendarmerie propose une réunion publique d'information sur les mesures passives de protection et les bons réflexes de prévention.

La municipalité a répondu favorablement à cette proposition et une réunion aura lieu le **VENDREDI 12 MAI à 20 H**, salle de la cantine à l'ancienne mairie .





## PRE COMMUNAL

Au cours de cet automne un réaménagement du pré communal a été effectué ( réfection et déplacement du bac à sable, de la cabane et des bancs) pour permettre l'installation de trois nouveaux jeux ( une grenouille à ressort, une bascule d'équilibre tournesol et une tour hexagonale à grimper) .



Il est rappelé que ces jeux sont destinés aux enfants en fonction de leur age, sous la surveillance d'adultes.

L'installation a été réalisée par les agents communaux, des membre du CCAS et des bénévoles afin de limiter les frais, un grand merci à tous.



Coût total pour les jeux 6200 euros et les matériaux 1270 euros

En projet, l'installation d'une boîte à livres.





# Centre de loisirs ...

Cette été le centre de loisir ouvre ses portes du **10 au 28 juillet 2017**, et du **28 août au 1er septembre**.

Comme chaque année, des sorties sont prévues chaque mercredi à la journée : Piscine, parc de loisirs, accrobranches...

Un mini-camp sera proposé du **18 au 20 juillet** à JAS SPORT .

Une réunion d'inscription et d'information aura lieu courant mai. La date précise vous sera communiquée par le biais de l'école et par affichage au périscolaire.

# Temps d'activités périscolaires

## Ecole Maternelle

Suite à l'ouverture de la nouvelle salle du périscolaire, Charles Exbrayat, à partir du 2 mai 2017, des modifications s'imposent jusqu'à la fin de l'année scolaire :

De 17 h30 à 18h30, le périscolaire se fera dans la nouvelle salle  
Pour les TAP de 15h30 à 16h30 et la garderie du matin, il n'y a pas de changement.

## Ecole Primaire

De même, des modifications s'imposent pour les enfants de primaires jusqu'à la fin de l'année scolaire :

Pour les TAP de 16 h30 à 18h30, le périscolaire se fera dans la nouvelle salle  
Seule l'activité cuisine du lundi reste à la cantine  
Le périscolaire du matin reste dans la salle actuelle (ancienne mairie)

Merci de prendre en compte ces changements à compter du 2 mai 2017.

# La bibliothèque ...

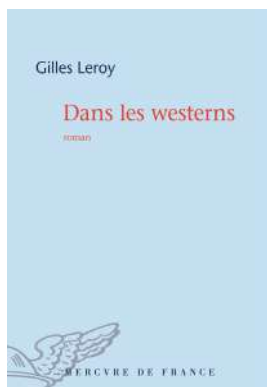
## Nos derniers coup de cœur :



« L'amie prodigieuse »  
d'Elena Ferrante

« Là où se croisent les chemins »  
de Tommi Kinnunen





## « Dans les westerns » de Gilles Leroy

Dans le courant de l'année 2017 les bibliothèques de la communauté de communes des Monts Du Pilat travailleront en réseau.

Les lecteurs pourront avoir accès à l'ensemble des livres des bibliothèques du réseau par un système de réservation. Les livres circuleront par des navettes. Les 4 communes qui n'ont pas de bibliothèque pourront bénéficier du service en s'adressant aux bibliothèques des autres communes.

**Le prêt restera gratuit.**

## *Ccas ...*

### **Le CCAS, qu'est-ce que c'est?**

C'est le Centre Communal d'Action Sociale, composé à part égale d'élus et de citoyens volontaires, sous la présidence du maire.

### **A quoi sert il?**

Son action sociale vise à rendre la vie dans la commune, la plus agréable possible. Son action répond donc aux besoins sociaux qui ne sont pas déjà pris en compte par la municipalité.

Par exemple, écouter, accompagner, orienter les personnes en difficulté, portage de repas, aide aux démarches administratives, aides financières..Prochainement, des colis alimentaires pourront être proposés aux personnes qui ont des revenus modestes..

Parfois, des aides existent mais ne sont pas connues comme l'abonnement social pour l'EDF, diverses aides pour le logement ou la Complémentaire Santé qui participe au paiement d'une mutuelle..Un site internet vous permet de faire le point sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre:

[mes-aides.gouv.fr](http://mes-aides.gouv.fr)

Une liste des personnes isolées va être mise en place pour prendre des nouvelles et intervenir en cas d'événements météorologiques exceptionnels: canicule, grands froids, chute de neige importante .Si vous pensez que cela vous concerne, ou si vous connaissez une personne en situation d'isolement, veuillez le signaler en mairie afin d'établir cette liste.

### **Qui peut faire appel au CCAS?**

Toute personne domiciliée sur la commune

La confidentialité est assurée

Le contact peut se faire par téléphone au 06 28 46 28 62 ou sur rendez vous



# La maison pour tous ...

Stage de chants Polyphonique en musique ancienne et contemporaine :

Pour la septième année la Maison Pour Tous de Planfoy propose une immersion dans l'univers de la musique sacrée en mettant en lumière les relations que peuvent entretenir les polyphonies modernes avec la musique ancienne. Le déroulement du stage s'appliquera à inscrire le travail de chacun dans une vocalité propre aux esthétiques de ces différentes époques.

Depuis trois ans, des étudiants de la faculté de musicologie de Saint Etienne, semi ou futurs professionnels se joignent aux stagiaires amateurs de chant choral de tous âges et de tout horizon. C'est une possibilité pour eux de se confronter aux choristes amateurs, et de comprendre la technique, l'approche particulière des Chefs de chœur chevronnés vers ce public

Une journée d'improvisation de musique ancienne aura lieu le 8 mai 2017 avec des professionnels du Groupe COCLICO . Cette journée de stage fait suite aux deux jours (6-7 mai 2017) de reprise des œuvres travaillées l'année passée et sera interprétées à nouveau en concert, dans le cadre du stage de 2017.

Dates :

**6,7, 8 mai et 25,26,27,28 mai** pour les stages

**Le 25 mai**, 20h Eglise de la Charité, Concert Coclico

**Le 26 mai**, 20h Eglise de Planfoy, Concert du Petit Chœur des étudiants.

**Le 28 mai**, 18h30 Eglise de Saint Genest Malifaux

(horaires des concerts à confirmer)

Véronique Granger quitte le village fin juin et par conséquent démissionne de son poste de présidente de la Maison Pour Tous.

Pour pérenniser la MPT il faut trouver un ou une président(e) pour la remplacer. Or à ce jour aucun candidat à ce poste ne s'est présenté. Il semble inenvisageable que la MPT et ses nombreuses activités disparaissent.

**Le Conseil d'Administration de la MPT lance donc un appel urgent à toutes les bonnes volontés.**

Pour vous faire connaître, vous pouvez joindre :

Véronique Granger 06-10-62-78-83

Michèle Duperrier 06-12-76-05-45

Joëlle Courbon 06-23-90-79-53





## Concours ...

Un concours des maisons fleuries va être organisé cet été 2017, l'objectif est de favoriser le fleurissement de la commune.

Il ne sera pas nécessaire de s'inscrire, un jury de 6 personnes composé d'élus et d'habitants de Planfoy passera dans les rues après l'été pour évaluer la variété, l'harmonie des couleurs et l'aspect décoratif du fleurissement de chaque maison.



Le concours récompensera 3 catégories : « jardin potager », « maisons et façades, balcons, « et « jardins fleuris, massifs, rocailles, ... »



Des bons d'achat seront offerts aux gagnants.



## Le Panoramic ...

**De nouveaux gérants arrivés au restaurant « Le panoramic », au Guizay !**

Arnaud Rochetin est arrivé au Guizay fin Octobre 2016.

Son idée est de proposer des menus campagnards à base de charcuterie, de rôtées, de caillettes ou de braséades, aux promeneurs et aux marcheurs.

Depuis début mars 2017, le restaurant est ouvert du mardi au dimanche, les midis et les soirs (sur réservation en semaine).

Arnaud et son épouse vous accueillent pour profiter du beau temps ou d'un moment de convivialité sur la terrasse, ou dans l'une des deux salles du restaurant.

Leur devise : « la détente aux portes de Saint-Etienne »



# La Horse ...

La Horse, centre équestre du Guizay

La famille Badiou est à la tête du centre équestre du Guizay, rassemblant 60 licenciés, et 50 chevaux dont la moitié sont en pension au centre.

Le 4 Juin prochain, La Horse accueillera pour la 1ère fois le concours technique de randonnée équestre, manche qualificative des championnats de France, des participants sont attendus de toute la région.



Pendant l'année scolaire, Gaétan propose des cours particuliers et collectifs aux enfants à partir de 4 ans, aux ados et aux adultes, qu'ils soient confirmés ou débutants.

Les cours se déroulent principalement les mercredi et samedi, mais certains cours sont aussi proposés en semaine.

Il est proposé un travail d'équitation classique pour apprendre l'autonomie et la technique à cheval et les sauts d'obstacles.

Les jeunes enfants sont entraînés dans un manège, puis en grandissant, ils commencent à travailler dans l'espace sécurisé de la carrière, en cours collectif, commençant s'ils le souhaitent la technique du saut.

Gaétan prépare également des jeunes voulant se préparer à des concours équestres, ce qui l'amène à faire de fréquents déplacements (récemment concours à Fontainebleau, Nîmes, ...)

Ses parents, Monsieur et Madame Badiou, s'occupent des chevaux en pension au centre.

Gaétan nous rappelle que les cours d'équitation sont à la portée de tous et de tout budget.





## Le Pif ...

À l'heure du développement de l'écomobilité, au moment où l'entraide et le soutien deviennent des valeurs essentielles, le PiF bondit sur l'occasion de remettre au goût du jour un moyen de locomotion ancestral ludique et collectif.

Aussi afin de promouvoir cette avancé qui fera date dans l'histoire des transports, le PiF crée simultanément



### **Le premier sautemou'trail & Le premier record du monde horaire de saute mouton en binôme (WR hour leapfrog duet)**

Que vous ayez 4 ou 104 ans, si vous regrettez de ne pas avoir pu participer à la conquête de l'espace, si vous vous sentez l'âme d'un aventurier, si vous avez un jour rêvé d'être recordman du monde, si vous avez déjà souhaité voir votre nom dans les manuels d'histoire, ne laissez pas passer cette occasion unique de pouvoir dire un jour à vos petits enfants «moi aussi j'y étais !»

**Samedi 1ER JUILLET 2017 à partir de 15h  
boule du vieux frêne et centre village**

Trail court à saute-mouton, atelier percussion gratuit avec la Baroufada, Fanfare, Buvette, Tentative de record du monde horaire de saute-mouton en binôme, Guinguette avec « les semelles Funkyzy », Méchoui, sueur et bonne humeur !

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS** [plansetideesfoireux@gmail.com](mailto:plansetideesfoireux@gmail.com)

Avec le soutien de la mairie de Planfoy, de la communauté de commune des monts du Pilat et de la Maison pour tous.

Et la participation de « la boule du vieux frêne » et du « café de la belote »

**Tout le monde en parle déjà:**

«J'ai loupé la soirée des Michels mais là, pour sûr, j'y serai !» - Michèle Mouton  
«Voilà une idée qui me rappelle ma jeunesse... Dommage Eliane» - Soldat Pintimbert  
«Trop fastoche» - #Marsupilami

## La Tawa ...

Cette année, l'association «La Tawa» organisera son 7ème festival !

«La Tawa à Planfoy #7» se déroulera les Vendredi 7 et Samedi 8 Juillet 2017, pour deux soirées concerts, au stade du Vignolet.

Comme l'édition précédente le prix d'entrée sera de 5€ par soir (gratuit pour les



Planfoy - Avril 2017

P.14



moins de 12 ans, venez en famille !!)

Le vendredi, le site sera ouvert à partir de 19h et différents groupes se relaieront sur scène dans une ambiance festive et conviviale jusqu'à tard dans la nuit. L'ouverture du festival sera assuré par Hop'Dia, quartet acoustique, suivi par le Pianochopper Baby : « épopée mécanique et spectacle acoustique déambulatoire. »

Le samedi, le site ouvrira dès 18h, avec des déambulations, du spectacle de rue, toujours sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. La soirée se poursuivra avec 4 groupes de musiques qui se partageront la scène, ainsi qu'une fanfare des balkans qui vous fera danser toute la nuit sur la pelouse du Vignolet.

Durant ses deux soirs, vous pourrez, comme chaque année, vous restaurer et vous désaltérer avec des produits locaux!

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux!

L'équipe de l'association **La Tawa**

Nous contacter : [assolatawa@gmail.com](mailto:assolatawa@gmail.com)

Lucas PERILLON - 06 70 61 76 39



Planfoy - Avril 2017

P.15

# Transport dans les monts du Pilat

**Pour aller faire ses courses, voir ses proches ou pour aller au travail...**

## **Direction St Etienne**

Cars de la Loire avec liaison Annonay – Bourg Argental – St Etienne L 122

St Julien MM – Colombier- Tarentaise- le Bessat- St Etienne L 102

Jonzieux-Marlhes- St Genest-Planfoy- St Etienne L 119

Fiches horaires des cars en mairie et information [www.loire.fr](http://www.loire.fr) rubrique transports / fiche horaire

En complément :

le covoiturage [www.covoitoura.eu/communautes/covoiturages/pilat](http://www.covoitoura.eu/communautes/covoiturages/pilat) - [www.covoiturage-loire.fr](http://www.covoiturage-loire.fr)

## **A St Etienne,**

vélo en libre service gare de chateaucieux Contact 09 69 32 42 00 - [velivert.smoove.fr/fr](http://velivert.smoove.fr/fr)

## **Stations d'autopartage**

Contact : 09 64 37 89 90 - [citelib.com](http://citelib.com)

Possibilité de se garer au P+R de Bellevue, gratuit avec un titre de transport STAS

## **Direction Annonay**

Liaison en car avec la ligne 122 et la ligne 128.

## **A Annonay,**

réseau BABUS et ligne 75 pour la correspondance avec Lyon.

## **Liaison inter Bourgs du Pilat:**

Liaison entre avec Maclas – St Appolinard- St Julien MM- Bourg Argental L128

Le Bessat-Gaix ( St Julien –Bourg Argental- L 102

Jonzieux-marlhes-Planfoy L 119

## **Les sites d'autopartage entre particuliers :**

[www.ouicar.fr](http://www.ouicar.fr) - [www.buzzcar.com](http://www.buzzcar.com) - [www.livop.fr](http://www.livop.fr)

## **Pour les vacances, le week end**

### **Vélo et train :**

[www.ter-velo-rhonealpes.com](http://www.ter-velo-rhonealpes.com) - [www.velo.sncf.com](http://www.velo.sncf.com)

### **Pour des trajets plus longs :**

- [www.blablacar.com](http://www.blablacar.com)

- [www.laroueverte.com](http://www.laroueverte.com)

- [www.idvroom.com](http://www.idvroom.com)

- [www.roulezmalin.com](http://www.roulezmalin.com)

- [www.vadrrouille-covoiturage.com](http://www.vadrrouille-covoiturage.com)

### **Pour comparer cars/TER/covoiturage :**

[www.comparabus.com/fr](http://www.comparabus.com/fr)